

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2024-082

OBJET :

Sécurisation de la traversée du
centre-bourg d'Essert-Romand
Demande de financement au titre
de la DSIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 avril 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :	30
pour :	30
contre :	00
abstention :	00

Procurations ont été données :

- par Fabien TROMBERT à Jean-François MUFFAT,
- par William CHALENCON à Rebecca VERMANT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente informe les membres du conseil communautaire du projet de sécurisation de la traversée du centre-bourg d'Essert-Romand pour un montant de 195 800 € HT. Elle précise que ce projet est éligible à la dotation de soutien à l'investissement public local 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le projet de sécurisation de la traversée du centre-bourg d'Essert-Romand pour un montant de 195 800 € HT,
- **approuve** le plan de financement suivant :
 - État – DSIL 2024 (30 %) : 58 740,00 € HT
 - CCHC (70 %) : 137 060,00 € HT
- **sollicite** l'État, au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local 2024, pour l'attribution d'une subvention de 58 740,00 euros,
- **autorise** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à cette demande de financement.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

